



CONJONCTURE FINANCIÈRE

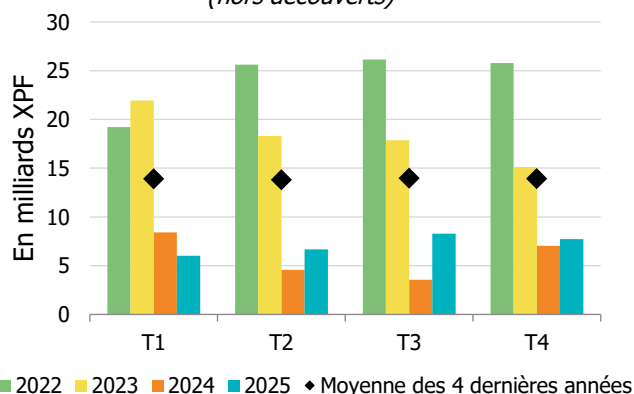
Production de crédits Nouvelle-Calédonie 4^e trimestre 2025

LA PRODUCTION TOTALE DE CRÉDITS PEINE À SE REDRESSER

- Au 4^e trimestre 2025, la **production totale de crédits hors découverts** octroyés aux particuliers, sociétés non financières (SNF) et entreprises individuelles (EI) enregistre une hausse saisonnière (+23,8 %, soit +4,9 Md XPF) pour atteindre 25,7 milliards XPF sur le trimestre. Elle progresse plus modestement en glissement annuel (+2,1 %, soit +0,5 Md XPF). La production totale de crédits du 4^e trimestre 2025 ne représente que 57 % de la moyenne trimestrielle des 10 années précédant les émeutes (45,3 Md XPF).
- La **production de crédits aux particuliers** (7,7 Md XPF, hors découverts) recule de 6,9 % par rapport au trimestre précédent (soit -0,6 Md XPF), en raison d'une baisse de 17,2 % (-0,7 Md XPF) des crédits à la consommation. La production de crédits à l'habitat progresse de 5,1 % sur le trimestre (+0,2 Md XPF) pour s'établir à 3,6 Md XPF, soit à peine le quart de la moyenne trimestrielle des 10 années précédant les émeutes (14,6 Md XPF). En glissement annuel (comparaison avec le T4 2024), la production de crédits aux particuliers augmente de 9,7 % (+0,7 Md XPF), en raison d'un effet de base après une année 2024 marquée par une crise inédite.
- La **production de crédits aux sociétés non financières** (17,2 Md XPF, hors découverts) affiche une hausse de 43,4 % (+5,2 Md XPF) au 4^e trimestre 2025, portée par les crédits d'équipement (+49,2 % ; soit +2,6 Md XPF) et les crédits de trésorerie (+45,0 %). En dépit de cette hausse, la production de crédits aux sociétés non financières n'atteint au 4^e trimestre 2025 que 73 % de la moyenne des 10 années précédant les émeutes (23,5 Md XPF). En glissement annuel, la production de crédits aux SNF recule de 2,2 % (-0,4 Md XPF), en raison de la baisse des crédits de trésorerie (-32,1 %, soit -2,5 Md XPF).
- La **production de crédits aux entreprises individuelles** (0,7 Md XPF, hors découverts) affiche également une nette progression trimestrielle (+68,2 % ; soit +0,3 Md XPF), en raison de la hausse des crédits d'équipement. Ces derniers retrouvent ainsi leur niveau d'avant crise.

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

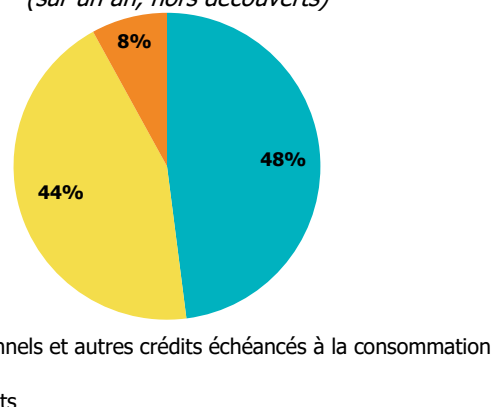
**Production trimestrielle de crédits
aux particuliers
(hors découverts)**



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

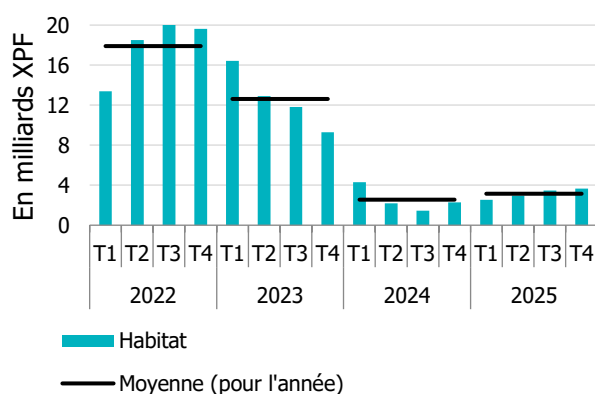
**Répartition des nouveaux crédits
aux particuliers
(sur un an, hors découverts)**



Source : Ruba, IEOM

© IEOM

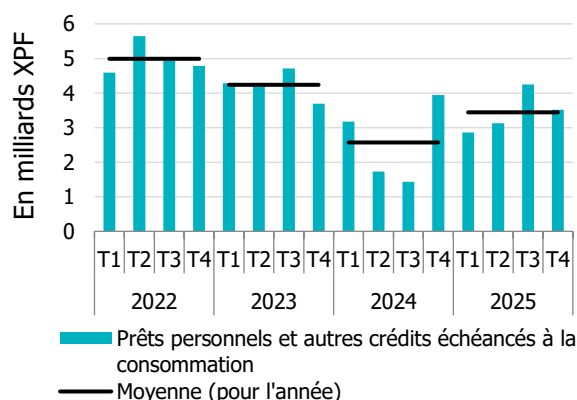
Production de crédits immobiliers aux particuliers



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Production de prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



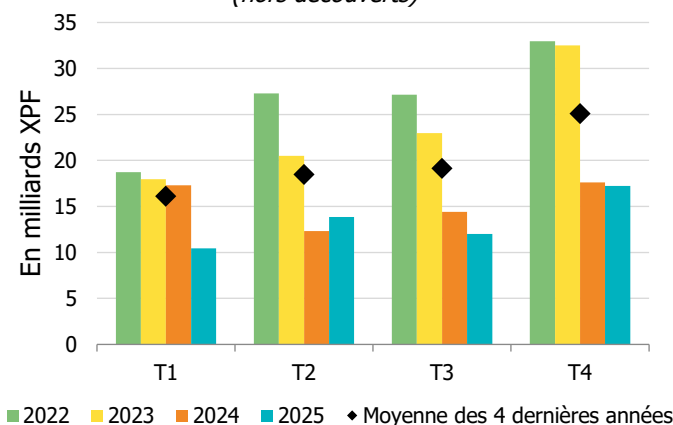
Source : RUBA, IEOM

© IEOM

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Les sociétés non financières (SNF)

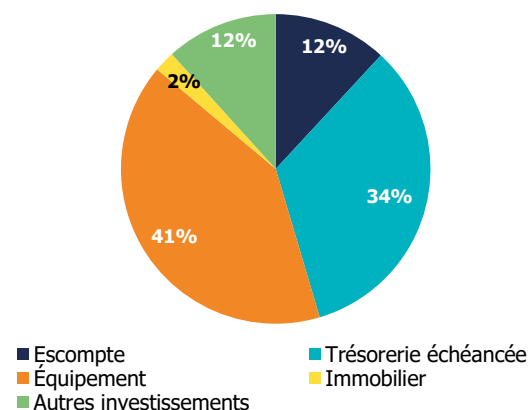
Production trimestrielle de crédits aux SNF (hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

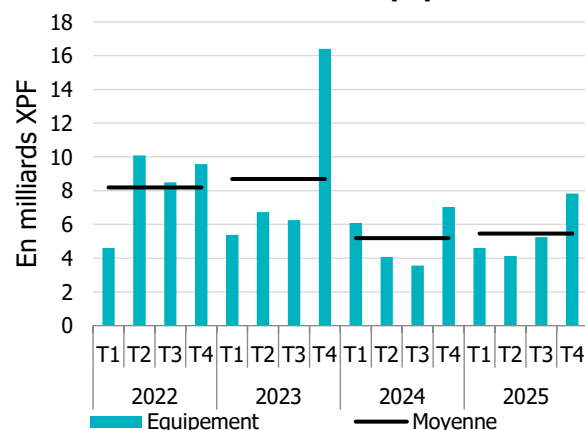
Répartition des nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

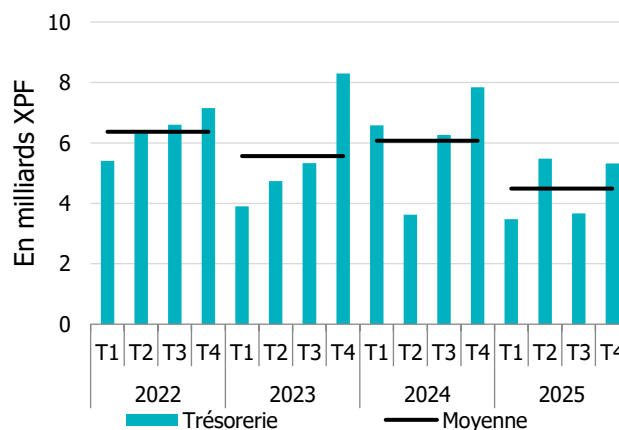
Production de crédits d'équipement



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Production de crédits de trésorerie

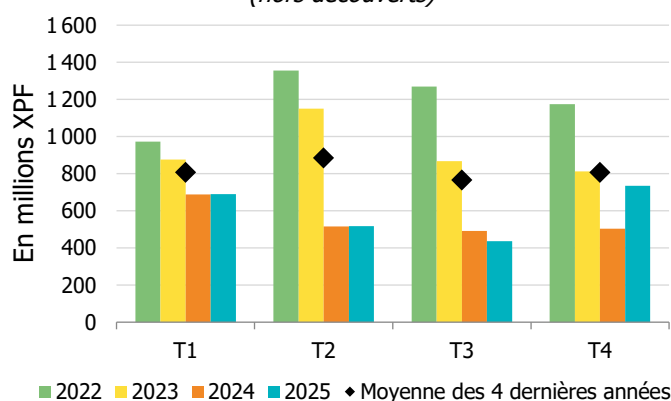


Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Les entrepreneurs individuels (EI)

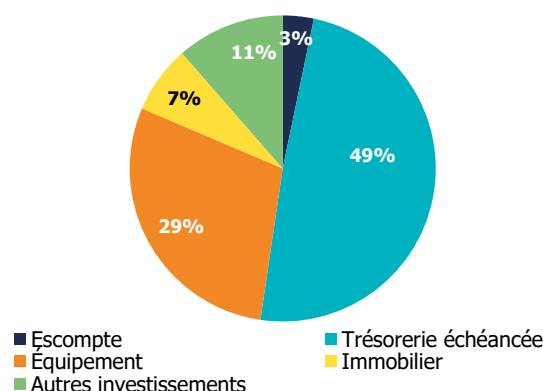
Production trimestrielle de crédits aux EI
(hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux EI
(sur un an, hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie, elle se fonde sur une base exhaustive d'environ 96 600 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels et aux particuliers.

La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement.

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat accordés aux ménages, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : M. Lambert ■ Éditeur : IEOM